

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JANVIER 2021

L'an deux mil vingt et un, le dix-huit janvier à vingt heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Dominique SYLVESTRE, Maire.

Date de convocation : 12/01/2021

Présents : CACHOT Sandrine, CASTAING Marithé, CHARVE Bruno, LANCIEN Gaëlle, LECLERCQ Frédéric, MOURIQUAND André, PION Thierry, PRAL Isabelle, SYLVESTRE Dominique, THIVOLLE Brigitte.

Secrétaire de séance : PION Thierry

Retard excusé : BLANC Alexandre

1 Approbation du compte rendu de la dernière réunion du conseil municipal

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 24 novembre 2020

Vote : pour à l'unanimité des présents.

Arrivée de BLANC Alexandre à 20h15.

2 Délibération pour changement de chauffage du bloc mairie

La commission travaux a acté le choix du prestataire pour le changement du chauffage du bloc mairie. L'entreprise retenue est Maison Service pour un montant total de 31 584,28 TTC.

Vote : pour à l'unanimité

3 Délibération pour subvention DETR

Afin de pouvoir demander une subvention au Département par le biais de la DETR, il convient de délibérer.

Vote : pour à l'unanimité

4 Délibération pour convention avec le Conservatoire d'Espaces Naturels

Suite à l'envoi de la convention des pelouses sèches aux membres du Conseil Municipal, après discussion, il est procédé au vote.

Vote : 10 pour et 1 abstention

5 Arrêté pour attribution de la nouvelle bonification indiciaire

Elle est attribuée à la personne qui a la responsabilité de tous les agents techniques. Auparavant c'était Gérard LE GUIDEDEC qui en avait la charge. Aujourd'hui c'est Sylvain VAST qui en est responsable. La bonification indiciaire est actée par arrêté du Maire.

6 Délibération convention CDG désignation d'un Agent Chargé de la Fonction d'Inspection santé et sécurité au travail ACFI

Sylvain VAST a donné son accord pour être en charge de la fonction d'assistant de prévention. Le conseil municipal autorise une convention avec le CDG pour qu'un agent du CDG, chargé d'assurer la fonction d'hygiène et de prévention vienne une fois l'an pour contrôler l'application des règles d'hygiène et de sécurité des agents.

Vote : 10 pour et 1 abstention

7 Délibération convention AWS marchés publics, avec Valence Romans AGGLO

La précédente convention s'est achevée fin 2020, il faut reconduire avec ce prestataire afin de conserver un service gratuit par l'Agglo.

Vote : pour à l'unanimité

8 Délibération vente de la remorque et de la mini pelle

Comme précisé lors du conseil municipal du 24 novembre 2020, il convient de délibérer pour la vente de ce matériel pour un montant de 14 000 TTC.

Vote : pour à l'unanimité

9 Urbanisme

a) DP Julien MONCHAUD

La demande a été complétée par les plans concernant la piscine qui se trouvera au premier étage, et les baies vitrées.

b) DP SCI LA BAUME

Réfection de la toiture sur l'ensemble des bâtiments mitoyens

c) Réunion Urbarchi du 22 décembre 2020

Après le vote par la commission (qui n'a qu'un rôle consultatif) le choix d'un scénario a été arrêté, déterminant le positionnement des futurs logements communaux sur le terrain. Des réactions de la part de certains membres de la commission ont été reçues par la mairie. Mais pas encore de compte-rendu de la part d'Urbarchi à ce jour.

10 Questions et informations diverses

a) **Choix du prestataire pour le contrôle des bornes à incendie**

La mairie a demandé des devis pour l'entretien des bornes à incendie, car il s'agit maintenant d'une compétence qui doit être assumée au niveau communal.

Les deux entreprises ci-dessous étaient candidates :

- Entreprise FPI
- Véolia

Vote : en faveur de l'Entreprise FPI à l'unanimité.

b) **SFR**

Une prise de mesure a eu lieu sur le terrain à l'aide d'un drone afin de déterminer si le terrain communal situé au dessus de la Route de Montvendre, quartier La Côte, répondrait à tous les critères. Un débat a eu lieu au sein du conseil municipal et une décision sera prise lors du prochain conseil de février.

c) **Ecole**

- Conseil d'école :

Remplacement du maître de la classe des CE qui intervenait les lundis et mardis et qui a accepté un poste à mi-temps sur la circonscription de Crest ; par une nouvelle maîtresse à la rentrée des vacances de la Toussaint. Le PPMS a été mis à jour.

Les problèmes de délimitations entre les espaces dans la nouvelle classe et de la péri sont toujours prégnants.

Le budget des écoles (coopérative OCCE), abondé par les manifestations de l'APE est désormais divisé en trois puisqu'il y a 3 classes. Ventes de fromages et de chocolats depuis la rentrée, afin de pallier l'annulation du loto et de la soirée spaghettis. La classe des CM envisage de faire la traversée de la Drôme à vélo début juin, une aide au financement a été demandée ainsi que la possibilité d'utiliser le camion pour transporter les vélos. Des séances à la piscine ont débuté mais sont supprimées en raison du renforcement des normes sanitaires en janvier.

- Rencontre avec la mairie d'Ourches :

En raison de l'arrêt maladie de l'ASEM sur l'école d'Ourches fin décembre, son remplacement est assuré depuis le 12 janvier par le recrutement d'un CDD par l'AARPI pour 23 heures par semaine. Les mairies d'Ourches et de La Baume se sont réunies à l'occasion de l'embauche, ce qui a permis d'aborder les sujets de la possibilité de délocaliser la périscolaire et la cantine pour les plus petits sur la commune d'Ourches l'an prochain. A ce jour, le maintien de la nouvelle classe serait peut-être compromis au vu des effectifs pour la rentrée 2021 (46 élèves au lieu de 49 actuellement).

- Matériel et travaux :

Demande de jardinières pour la cour de l'école depuis un an. Elles ont été commandées et devraient être posées pour la rentrée des vacances de février.

Suite à la pose du portail et du garde corps pour la mise aux normes de la sécurisation des écoles, 4 sonnettes individuelles ont été installées à l'entrée pour la cantine, l'école et chaque logement communal.

- Service minimum en cas de grève :

Lors du dernier mandat, le conseil municipal avait reconduit la décision de ne pas organiser de service minimum d'accueil lors de la grève des enseignants, en raison du manque de moyens et de la sécurité des enfants qui se trouverait mise en jeu. Les parents seront prévenus à l'avance afin qu'ils puissent s'organiser au niveau du mode de garde. Après avoir débattu, il s'avère que les problématiques restent identiques. Un vote est réalisé.

Vote : pour ne pas mettre en place de service minimum : 8 pour et 3 abstentions.

d) Sentiers pédagogiques

Une réunion a eu lieu le 12 janvier avec un public réduit du fait des nouvelles normes sanitaires. Le dossier a avancé et une présentation du projet subventionné a pu avoir lieu. Le conseil municipal trouve que le portique en bois pour le départ du sentier est mal placé, à côté du monument aux morts. Il faudra envisager un nouvel emplacement.

e) Dossier PC ACCA, réunion le 19 janvier à 11h en présence de toutes les parties.

f) Réunion pour l'étude du permis d'aménager du nouveau quartier à prévoir en présence de différents membres : le CAUE, le service RAD'S, l'architecte urbaniste de l'Agglo et le cabinet Urbarchi.

g) Réunion comité de jumelage

Annulation du petit déjeuner allemand dans les écoles et probable annulation des rencontres de Pentecôte et du camp d'été.

h) Travaux Léo GIRARD

De nombreux Balmois ont questionné les élus à propos des grandes quantités de remblais qui sont apparues au bord de la RD 745 et qui ont causé des désagréments sur la chaussée.

Heure de fin : 23h00

Prochaine réunion : le 15 février 2021 à 20h